



Note d'information

Distribution des nouvelles cartes d'accès pour les conteneurs ordures ménagères

À compter du 26 mai 2026, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette modernise les points d'apport volontaire en déployant des conteneurs semi-enterrés et en renouvelant les conteneurs aériens destinés aux ordures ménagères.

Cette évolution s'accompagne de la mise en place d'un nouveau système de contrôle d'accès par carte RFID, qui remplacera progressivement le badge vert actuellement utilisé.

Retrouvez le **planning des permanences** organisées par la CCLA dans chaque commune afin de vous permettre de **retirer votre nouvelle carte d'accès**.

Carte d'identité requise.

Saint-Alban-de-Montbel	Jeudi 28 mai de 17h à 19h Samedi 6 juin de 9h à 12h	Sous le préau à côté de la mairie (si pluie, en mairie)
Attignat-Oncin	Samedi 30 mai de 9h à 12h	Mairie
Novalaise	Jeudis 11 et 18 juin de 17h à 19h Samedi 27 juin de 9h à 12h	Salle Pré Saint-Jean
Nances	Samedi 13 juin de 9h à 12h30	Mairie
Marcieux	Vendredi 24 juillet de 17h à 19h30	Mairie
Gerbaix	Vendredi 31 juillet de 17h à 19h30 Samedi 1er août de 9h à 12h	Mairie
Aiguebelette-le-Lac	Samedi 29 août de 9h à 12h	Mairie
Ayn	Samedi 5 septembre de 9h à 12h	Mairie
Lépin-le-Lac	Samedi 12 septembre de 9h à 12h	Mairie
Dullin	Samedi 19 septembre de 9h à 12h	Mairie

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la permanence organisée dans votre commune, **vous avez la possibilité de retirer votre carte RFID directement à la Maison du Lac (bureaux CCLA), les lundis et vendredis, à compter du 27 mai.**

Pendant la durée des travaux, les deux systèmes de contrôle d'accès (badge vert et carte RFID) fonctionneront simultanément. **Nous vous demandons donc de conserver votre badge vert jusqu'à la fin des travaux, prévue fin septembre.** À l'issue de cette période, vous pourrez déposer votre badge vert en déchetterie, en veillant à retirer les piles avant.